

La piste cyclable de LEA



LYON PART-DIEU 2.5
Dauphiné-Lacassagne 1.2 →

← 12.7 MEYZIEU Z.I.
0.1 *Reconnaissance*

Quand les cyclistes ne savent plus où donner de la tête...



Depuis décembre 2006, les cyclistes peuvent jouir d'une nouvelle piste cyclable d'environ 14 km, le long des voies du tramway LEA. Bernard Rivalta ne cesse de le répéter à toutes les réunions publiques, T3 est son « bébé », dont il est fier et dont il a mis toute sa passion et toute sa carrière d' élu villeurbannais à faire réaliser.

Le résultat est éloquent : une véritable réussite en terme de transport de voyageurs !

Il y a cependant des déçus... les cyclistes. Il suffit de parcourir la piste cyclable une seule fois pour se rendre compte de quelques manques classiques, qui n'ont pas épargné cette nouvelle réalisation, qui reste néanmoins remarquable par sa longueur, et par sa qualité urbaine.

Nous avons choisi de nous exprimer sur la question, afin de pointer les « petits » dysfonctionnements, qui pourrissent la vie des cyclistes qui l'empruntent quotidiennement ou juste pour une balade en famille le week end.

Problèmes de jalonnement, de qualité de revêtement, de discontinuités pénalisantes, les problèmes sont nombreux et surviennent souvent dans les intersections, là où les cyclistes sont le plus en danger.

Petit état des lieux...



Les 3 mètres de largeur de la piste cyclable ne sont souvent que théoriques. Ici, un plot du Grand Lyon qui empêche des véhicules de pénétrer sur la piste cyclable, pendant les travaux d'un immeuble qui empiètent sur la chaussée. Une disposition dangereuse pour les cyclistes.



Que dire de la continuité de la piste cyclable près de la gare de Villeurbanne ? Ci-contre, le parcours est censé suivre le parc relais au nord, mais le revêtement n'a pas encore été posé, alors que LEA est en service depuis le 4 décembre !

Un peu plus loin, l'emprise disponible aux côtés des voies de T3 n'est pas suffisante pour assurer le passage des vélos à double sens, soit. Le mur d'une propriété empiète donc sur la piste, sans aucune signalisation (ni bande réfléchissante, ni panneau de rétrécissement...).





Villeurbanne. Des glissières ont été disposées devant les fus des barrières des passages à niveau de T3, pour les protéger. Petit problème, ils sont dans l'axe de la piste cyclable et obligent les cyclistes à se déporter sur la chaussée à contresens pour circuler en direction de la Part Dieu.



Quelques mètres plus loin, l'emprise disponible à côté des voies est à nouveau insuffisante pour accueillir les cycles à double sens. Les pictogrammes sont donc temporairement disposés à gauche de la chaussée, puis la piste réapparaît à double sens, avec une rangée de potelets bien serrés... mieux vaut ne pas être pressé.

Quel aménagement tordu !



Vaulx en Velin – La Soie : on recommence... L'arrivée sur le carrefour avec la rue de la Soie est assez sportive, car l'enrobé définitif n'a pas encore été posé, et oblige le cycliste à sauter une bordure saillante.



En direction de Décines, c'est un chantier qui empiète sur la piste cyclable. Gravillons, barrières de chantier, tout y est pour chuter !



Quelques points positifs, oui, mais...

Une signalétique abondante a été mise en place sur le tracé de la piste cyclable de LEA : panneaux indicateurs de directions, de distances, d'entrée / sortie de commune...

Tout cela est très positif car la piste en devient d'autant plus attractive et ludique, notamment pour les enfants et ceux qui souhaitent découvrir les lieux.

Mais les fléchages n'auraient-ils pas été plus importants pour mieux signaler les interruptions de la piste (elles sont très mal indiquées, et il faut parfois faire d'importants détours avant de retrouver son chemin...), ou pour signaler les dangers.

Encore une fois, on a préféré une signalisation de façade, qui montre aux cyclistes qu'on s'occupe d'eux, à coup de panneaux verts, mais les éléments essentiels de sécurité et de lisibilité sont absents...





Ici, la piste cyclable se transforme mystérieusement en trottoir, juste à l'emplacement d'un abribus de la ligne 16.

Rien de bien méchant, mais comment faire comprendre aux cyclistes ensuite que les trottoirs leurs sont strictement interdits, sous peine d'amende. Quand un aménagement d'une telle ampleur débouche sur un trottoir, comment faire la différence ?

Notre conclusion :

L'aménagement est de qualité, par son environnement et son tracé mais, comme souvent, de nombreuses irrégularités sont à noter. On voudrait que les pistes cyclables soient considérées par les cyclistes comme de véritables voiries mais les aménagements ne sont pas cohérents. Un coup sur les trottoirs, un coup sur la chaussée avec du simple marquage, un coup nulle part (pas de panneaux, pas de signalisation de fin de piste cyclable...), les cycles passent alors où ils peuvent... pas étonnant de les retrouver sur les trottoirs en centre ville, où ils se sentent sans doute plus en sécurité, en dehors des flots de véhicules.

Jean Louis Touraine, premier adjoint au Maire de Lyon en charge des déplacements avait donné des consignes de sévérité aux Polices pour sanctionner les vélos contrevenants. Nous ne manquerons pas d'être également sévères avec lui quant au laisser aller dans la conception de certains aménagements cyclables de notre agglomération...

Le tramway, lui, circule. Les cyclistes se noient en raison des évacuations d'eau pluviales qui n'ont pas été prévues...

